

THÈME 5. ANALYSER LES RELATIONS ENTRE ÉTATS ET RELIGIONS

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 2 |
| A. DES RELATIONS DE NATURES DIFFÉRENTES | 2 |
| B. DES DEGRÉS VARIABLES DE LIBERTÉS DE CONSCIENCE ET RELIGIEUSE | 2 |
| I. POUVOIR ET RELIGION : DES LIENS HISTORIQUES TRADITIONNELS (AXE 1) | 2 |
| A. LE PAPE ET L'EMPEREUR, DEUX FIGURES DE POUVOIR : LE COURONNEMENT DE CHARLEMAGNE (800) | 2 |
| 1. <i>Que s'est-il passé le 25 décembre 800 ?</i> | 2 |
| 2. <i>Pourquoi ce couronnement ?</i> | 3 |
| 3. <i>Pourquoi à ce moment ?</i> | 4 |
| <i>Conclusion</i> | 4 |
| B. POUVOIR POLITIQUE ET MAGISTÈRE RELIGIEUX : LE CALIFE ET L'EMPEREUR BYZANTIN AUX IXE-XE SIÈCLES, APPROCHE COMPARÉE..... | 5 |
| 1. <i>L'empereur byzantin aux IXe et Xe siècles</i> | 5 |
| 2. <i>Le calife aux IXe et Xe siècles</i> | 7 |
| CONCLUSION..... | 8 |
| II. ÉTATS ET RELIGIONS : UNE INÉGALE SÉCULARISATION (AXE 2) | 8 |
| A. LA LAÏCITÉ EN TURQUIE : L'ABOLITION DU CALIFAT EN 1924 PAR MUSTAPHA KEMAL | 9 |
| 1. <i>Les mesures de Mustafa Kemal</i> | 9 |
| 2. <i>Les motivations de Mustafa Kemal</i> | 10 |
| 3. <i>Que reste-t-il de la laïcité kémaliste dans la Turquie actuelle ?</i> | 10 |
| B. ÉTATS ET RELIGIONS DANS LA POLITIQUE INTÉRIEURE DES ÉTATS-UNIS DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE..... | 11 |
| 1. <i>Un héritage : laïcité et religion civile</i> | 11 |
| 2. <i>Religion, État(s) et société depuis 1945</i> | 12 |
| CONCLUSION..... | 13 |
| III. ÉTAT ET RELIGIONS EN INDE (OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF) | 14 |
| A. ÉTAT ET RELIGIONS : « SÉCULARISME » ET DIMENSION POLITIQUE DE LA RELIGION | 14 |
| 1. <i>L'hindouisme, majoritaire et omniprésent</i> | 14 |
| 2. <i>Le sécularisme indien, un modèle de laïcité</i> | 15 |
| 3. <i>Un modèle en danger : la politisation du religieux</i> | 15 |
| B. DES ENJEUX GÉOPOLITIQUES : L'INDE ET LE PAKISTAN | 16 |
| 1. <i>Entre Inde et Pakistan : indépendances et guerres (1947-1971)</i> | 16 |
| 2. <i>Le conflit change de visage à partir des années 1980-1990</i> | 16 |
| <i>Conclusion</i> | 17 |
| CONCLUSION DE L'OTC..... | 17 |

THÈME 5. ANALYSER LES RELATIONS ENTRE ÉTATS ET RELIGIONS

1-3. Titre + exemples Pakistan & Chine

Manuel p.352-431

Introduction

4. Introduction

États et religions ont en commun de vouloir diriger la vie des hommes. Dans l'histoire des sociétés humaines, un équilibre s'est parfois établi entre États et religions, mais il est aussi arrivé que l'un parvienne à soumettre l'autre à sa volonté.

À l'époque contemporaine, la sécularisation des sociétés et le développement de la laïcité tendent à les séparer, sans jamais néanmoins y parvenir totalement. Ce thème a pour objectif d'analyser les faits religieux dans leurs rapports avec le pouvoir.

A. Des relations de natures différentes

5. Texte S. Sur + Tableau à compléter

Manuel p.354.355- Les relations entre États et religions présentent une grande diversité à l'échelle mondiale : pendant que certains États observent une stricte séparation et appliquent le principe de laïcité *-Vocabulaire p.354*, d'autres ont une religion officielle, d'autres encore sont des théocraties *-Vocabulaire p.354...*

B. Des degrés variables de libertés de conscience et religieuse

6. Manuel p.356-357

Manuel p.356.357- De même, on observe des degrés variables de libertés de conscience et religieuse *-Repère p.357* : le respect de la liberté de croire ou de ne pas croire, de changer de religion, de pratiquer sa religion sont très inégaux dans le monde *-doc.3 Les limites de la liberté religieuse + Vocabulaire p.356*.

7. Titre + Sommaire du thème

Les deux axes visent à faire comprendre :

- qu'il existe des interactions anciennes entre le religieux et le politique ;
- que la sécularisation est un mouvement localisé d'intensité variable et que la religion demeure un enjeu géopolitique.

8-9. Titre + Sommaire I

I. Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels (Axe 1)

A. Le pape et l'empereur, deux figures de pouvoir : le couronnement de Charlemagne (800)

10. Introduction jalon

Trois cents ans après la chute de l'Empire romain, profitant de l'affaiblissement de Byzance et du contexte particulier dans lequel se trouve la papauté, Charlemagne unifie, sous son pouvoir, l'Occident chrétien. Ce couronnement a donné lieu, depuis douze siècles, à une infinité de commentaires et d'interprétations, pour savoir si l'initiative du couronnement venait du pape ou du roi, et pour déterminer lequel avait prééminence sur l'autre.

Comment des institutions politiques et religieuses qui estiment toutes deux avoir une vocation universaliste parviennent-elles à se conforter mutuellement pour construire un espace impérial stable ?

1. Que s'est-il passé le 25 décembre 800 ?

11. Exercice 5.1

Le 25 décembre 800, c'est vers la basilique Saint-Pierre qu'affluent les fidèles, et non vers celle de Saint-Jean-de-Latran (la cathédrale de l'évêque de Rome -le pape) où, suivant les conventions de la liturgie romaine, aurait dû être prononcée la messe pontificale. La basilique que l'empereur Constantin (306-337) a fait construire à l'emplacement présumé de la tombe de l'apôtre

est imposante : forte de cinq nefs, elle mesure environ cent trente mètres. Elle est ce jour-là remplie d'ecclésiastiques de haut rang et de la fine fleur de l'aristocratie romaine et italienne, mais aussi un nombre impressionnant de Francs arrivés un mois plus tôt, conduits par Charles, leur roi¹.

12-13. 25 XII 800

Le déroulement de cette cérémonie est bien connu, grâce à plusieurs sources contemporaines². Le roi des Francs reçoit des mains du pape Léon III la « couronne très précieuse ». Il est alors acclamé par la foule au cri trois fois répété : « À Charles, Auguste, couronné par Dieu grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ». Puis sont chantées les laudes des saints en l'honneur de Charles et du peuple franc. Enfin, il est « adoré » par le pape qui s'agenouille devant lui³.

2. Pourquoi ce couronnement ?

Le couronnement impérial de Charlemagne ressemble un peu à un coup d'État. En fait, l'idée d'une restauration impériale en Occident a cheminé à la fois dans l'entourage royal et à la cour de Rome.

Alcuin, un ecclésiastique devenu dans les années 780 le conseiller le plus écouté de Charles, se met à évoquer à partir de 798 l'« Empire chrétien » sur lequel celui-ci exerce son pouvoir. La propagande carolingienne présente la fonction royale comme une mission divine fondant le roi des Francs à intervenir dans tout ce qui touche aux rapports entre Dieu et les hommes. « La dignité royale, que vous a octroyée notre Seigneur Jésus-Christ, vous désigne comme recteur du peuple chrétien, supérieur aux deux dignités précédentes - la papauté et l'empire d'Orient », lui écrit en 799 Alcuin, qui le compare à Constantin, l'homme qui a fait de l'Empire romain un empire chrétien au début du IV^e siècle.

14. Carte

Il est vrai que Charlemagne, excellent stratège, doté d'un sens politique aigu, a considérablement étendu les limites du royaume de son père Pépin le Bref (mort en 768), qui s'étendait déjà sur l'ensemble de la Gaule et de la Germanie centrale et méridionale. Il lui a ajouté, par la conquête, la Germanie septentrionale, arrachée aux Saxons, en voie de christianisation forcée, et surtout les deux tiers de l'Italie, gagnés sur les Lombards. « Roi des Francs et des Lombards », il gouverne l'Europe de l'Elbe aux Pyrénées et des côtes atlantiques à l'Italie centrale.

14. Extrait
L'Histoire

De plus, il a hérité de son père le titre de « patrice des Romains », c'est-à-dire de protecteur privilégié de la ville de Rome, de ses habitants, et de leur chef spirituel et temporel, le pape. Un pouvoir de protection qui ressemble beaucoup à une tutelle. Ricbod, auteur des *Annales de Lorsch*, écrit que Charles « tenait Rome elle-même, où les Césars avaient coutume de résider ». Pour lui, le roi des Francs se trouve *de facto*, en tant que maître de Rome, l'héritier des anciens empereurs.

15. Aix-la-Chapelle :
plan, photo

Pour autant, il n'a pas choisi Rome pour capitale : Charles a créé à partir de 794 à Aix-la-Chapelle une capitale nouvelle, et un palais dont l'architecture est chargée de significations politiques et religieuses :

- Le pôle civil, au nord, comporte une *aula*, une salle de réception inspirée de la tradition antique ;
- le pôle religieux, au sud, consiste en une vaste chapelle, octogone imité de l'église Saint-Vital de Ravenne élevée au VI^e siècle par l'empereur Justinien dans sa capitale italienne, précédée d'un atrium, vaste cour fermée inspirée de celle de Saint-Pierre de Rome.
- Entre les deux pôles, un long portique de cent vingt mètres articulé de part et d'autre, comme au palais de Byzance, d'une salle de justice.

Ravenne, Rome, Byzance : ces références ne sont pas innocentes ; le pouvoir de Charles s'affiche comme l'équivalent de celui des anciens empereurs romains et de l'actuel empereur byzantin.

¹ Ce n'est que bien plus tard que la tradition médiévale l'appellera *Carolus magnus* (« Charles le Grand », Charlemagne).

² Les *Annales royales des Francs*, écrites au palais carolingien, mais aussi les *Annales de Lorsch*, rédigées par Ricbod, abbé de l'abbaye de Lorsch, ou le *Liber pontificalis*, chronique officieuse des papes. Elle est aussi rapportée dans la chronique du Byzantin Théophane, ou, dans la *Vie de Charlemagne* écrite vers 830 par Eginhard (dans son récit, Charlemagne reçoit la couronne par surprise, alors qu'il est en train de prier ; l'empereur serait sorti furieux de la cérémonie). Toutes les autres sources découlent de celles-ci.

³ Aucun rituel d'accession à l'Empire n'ayant été conservé à l'Ouest, il a bien fallu, le 25 décembre 800, imiter le protocole byzantin. Ainsi, l'« adoration » de Charles par l'évêque de Rome est l'imitation de la *proskynèse* (la prosternation), genoux et tête au sol, du patriarche de Constantinople devant tout nouvel empereur d'Orient.

16. Triclinium Saint-Jean du Latran

À Rome, on n'en pense pas moins. En 798, Léon III, le pape qui a succédé trois ans plus tôt à Hadrien, fait orner l'abside du *triclinium*, la grande salle de réception de son palais du Latran, d'un décor de mosaïques lui aussi tout à fait programmatique. De part et d'autre d'une scène principale représentant le Christ donnant à ses apôtres l'ordre d'aller évangéliser le monde figurent deux séquences particulières :

- D'un côté, le Christ remet à l'empereur Constantin⁴ et au pape Sylvestre, agenouillés à ses pieds, l'étendard et les clés, symboles du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel.
- De l'autre côté, dans une symétrie parfaite, saint Pierre confie à Léon III le *pallium*, étole porteuse de l'autorité apostolique, et à Charlemagne l'étendard. Ainsi Charles apparaît déjà avant son couronnement comme un nouveau Constantin, empereur chrétien par excellence, investi de son autorité temporelle par saint Pierre lui-même. Le message est clair : si une restauration impériale est envisagée, elle doit être conduite par l'Église de Rome.

17. L'impératrice Irène, le pape Léon

3. Pourquoi à ce moment ?

Les circonstances vont faciliter les choses :

- Il n'y a plus d'empereur en Occident depuis le 4 septembre 476⁵, et l'empire d'Orient est le seul dépositaire de la légitimité impériale et de l'idéologie politique du grand Empire romain. Mais depuis la mort de l'empereur byzantin Léon IV en 780, c'est sa veuve Irène qui exerce la régence au nom de leur jeune fils Constantin VI. Or, en 797, elle fait crever les yeux de Constantin, le destitue, et prend sa place en se donnant le titre, inouï pour une femme, de *basileus*. Pour la première fois depuis les origines de l'Empire romain, il n'y a plus, ni en Occident, ni en Orient, d'empereur digne de ce nom. D'une certaine manière, l'Empire est à prendre⁶.
- Surtout, à Rome même, l'autorité pontificale avait été ébranlée par une tentative de renversement de Léon III : le 25 avril 799, au cours d'une procession, il est jeté à bas de sa mule et molesté, puis emprisonné⁷. Peu après, délivré par quelques fidèles de Charles, il peut rejoindre le roi franc, à Paderborn, où il séjourne un mois, avant d'être reconduit à Rome sous escorte. On peut supposer que la promotion de Charles à l'Empire a été évoquée à pendant ce séjour.

À l'automne 800, Charles prend la route de l'Italie avec son fils aîné et une importante escorte de laïcs et d'ecclésiastiques. Le 23 novembre, il est accueilli par le pape à douze milles de la Ville -suivant le rituel prévu pour les entrées solennelles impériales. Le jour de Noël, se déroule une cérémonie inspirée du rituel byzantin, mais dans laquelle le pape, profondément humilié quelques mois auparavant, pose la couronne sur la tête du nouvel empereur, signifiant ainsi au monde sa propre puissance, reçue du Christ et de saint Pierre. Une manière de signifier que c'est lui, le pape, qui fait l'empereur.

Conclusion

18. Et après ?

L'Empire de Charlemagne ne survit pas longtemps à sa mort en 814. Après le règne de son fils Louis le Pieux (814-840), les héritiers de la dynastie carolingienne détruisent, par leurs querelles de succession, l'unité de l'Empire. Mais cette séquence où on voit s'opérer une alliance entre l'Empire et l'Église, et la manière, non exempte de rapports de force dont elle s'opère, nous éclaire sur les relations complexes que l'Empire et la papauté vont entretenir pendant des siècles.

19. Empereurs vs papes

En effet, quand en 962 Otton I^{er}, roi de Germanie, redonne naissance à un Empire tombé en désuétude depuis 924, ce « saint Empire romain germanique » multiplie les interventions dans les affaires religieuses et la désignation des papes :

- Otton I^{er} fait remplacer deux papes coup sur coup en 964 : Jean XII, puis Benoît V.
- Son petit-fils Otton III, en 999, fait pape son ancien précepteur le nouveau pape (Sylvestre II).

Face aux prétentions de l'Empire, la papauté défend farouchement ses intérêts :

⁴ ...qui au IV^e siècle se convertit au christianisme et transporta sa capitale à Constantinople.

⁵ À cette date, le petit Romulus Augustule a été déposé dans son palais de Ravenne par le chef barbare Odoacre, qui a renvoyé les insignes impériaux à Constantinople, devenue la capitale de l'Empire romain d'Orient

⁶ Ricbod écrit dans sa chronique : « chez les Grecs, le titre impérial était vacant, et c'est une femme qui y exerçait l'empire »

⁷ Le bruit court que ses assaillants lui ont coupé la langue et crevé les yeux, ce qui se révélera inexact.

- Le pape Nicolas II (1058-1061) tente d'en finir avec ces interventions du pouvoir impérial, en décidant en 1059 que le pape serait désormais élu par les seuls cardinaux -*Vocabulaire p.362*.

20. La réforme grégorienne

- Grégoire VII soutient que le pouvoir spirituel ne doit pas seulement être indépendant, mais supérieur au pouvoir temporel. Il est le créateur de la curie, véritable gouvernement de l'Église et l'instigateur de la réforme grégorienne -*Vocabulaire p.363*, vaste entreprise de réforme du fonctionnement et des mœurs du clergé -*Vocabulaire p.362*. En 1075, il retire aux rois et à l'empereur le pouvoir de nomination des évêques, et réserve l'élection du pape aux seuls cardinaux -*Vocabulaire p.362*. Cette décision provoque la querelle des Investitures -*Vocabulaire p.363* avec l'empereur germanique Henri IV, qui débouche sur l'excommunication -*Vocabulaire p.362* de l'empereur et ne prend fin qu'en 1122 avec la conclusion du concordat -*Vocabulaire p.362* de Worms -*Dossier p. 364-365. Un conflit entre le pape et l'empereur...*

B. Pouvoir politique et magistère religieux : le calife et l'empereur byzantin aux IXe-Xe siècles, approche comparée

Cette période marque à la fois l'apogée de la puissance byzantine caractérisée par l'affermissement du pouvoir impérial et celle de la puissance arabo-musulmane incarnée par les califes abbassides de Bagdad.

1. L'empereur byzantin aux IXe et Xe siècles

21. Cartes 395 et 476

L'Empire romain d'Orient survit à la chute de Rome (476) jusqu'au XVe siècle -*Repère p.369 : une ville, trois noms*. Pendant cette période, l'Orient méditerranéen demeure donc unifié au sein de l'Empire byzantin, à la différence de l'Occident qui connaît un processus de fragmentation politique. Il en résulte que, contrairement à ce qui se passe en Occident, ce n'est pas la religion chrétienne qui joue un rôle fédérateur (au contraire les chrétiens d'Orient sont divisés par de nombreux schismes successifs, et nombre d'entre eux ne reconnaissent pas l'autorité spirituelle du patriarche -*Vocabulaire p.368*) : toutes les populations de l'Empire byzantin sont en revanche soumises à l'autorité du basileus.

Comment les empereurs byzantins parviennent-ils à imposer leur autorité au clergé ?

Les IXe et Xe siècles voient une résurgence de l'expansion de l'Empire byzantin en Orient⁸. Après avoir failli disparaître victime des invasions arabes, l'empire réussit à se doter de nouvelles structures de pouvoir tandis que l'orthodoxie surmonte la crise iconoclaste et connaît une période de renouveau -*dates clés + vocabulaire p.368*. La longévité de l'Empire repose avant tout sur un consensus idéologique initié dès la création de l'empire par Constantin et consolidé par ses successeurs.

L'Empire byzantin se veut toujours l'héritier de l'empire romain, du reste :

- les Byzantins ne se nomment jamais ainsi et appellent encore leur capitale la nouvelle Rome,
- l'empire reste l'Empire des Romains et son souverain l'empereur des Romains⁹.

22. Christ *pantocrator* + plan Constantinople

Toutefois, une conception originale du pouvoir se fait jour. En dépit d'un passage progressif à l'hérédité au IXe siècle¹⁰, l'empereur reste un magistrat formellement choisi par l'armée et acclamé par le peuple. L'adoption du christianisme interdit la déification de l'empereur mais pas le développement d'une vision théologique : la cité terrestre est l'image du royaume de Dieu et le *Basileus* tient sur la terre la place que ce dernier occupe dans le ciel. Nommé par la volonté divine à la tête de la cité terrestre (Église comprise), il règne pour appliquer la volonté de Dieu. À Sainte Sophie, il siège au centre de la basilique, à la verticale de la coupole où figure le Christ *pantocrator*¹¹. Les

23. Couronnement impérial

cérémonies de couronnement par le Patriarche ne sont donc que la reconnaissance du choix de Dieu -*doc.3 p.375. Le patriarche couronne Michel Ier (811)*. Attention toutefois : ce que Dieu a fait, il peut le défaire : que le règne de l'Empereur soit marqué par des calamités

⁸ Après une expansion sous le règne de Justinien (VIe siècle), l'Empire byzantin se rétracte sur les Balkans et l'Anatolie.

⁹ Tout le monde en convient, les Vénitiens parlent de Romanie, Arabes et Turcs ne connaissent que les *Rûms*.

¹⁰ Sur les 88 empereurs qui se succèdent de 324 à 1453, 31 sont des usurpateurs qui n'étaient pas les fils de leur prédécesseur ou n'avaient pas été désignés pour lui succéder.

¹¹ *Pantocrator* : qui gouverne tout

naturelles ou par une défaite militaire, c'est le signe qu'il a perdu sa légitimité aux yeux de Dieu¹². De même, si un usurpateur réussit, c'est le signe qu'il est voulu par Dieu¹³.

24. doc.1 p.374 + Notion
césaropapisme

Dans ces conditions, l'empereur est le chef de la chrétienté. Depuis Constantin (IVe siècle), c'est lui qui convoque, préside (en personne ou non) les conciles - *Vocabulaire p.362* et en ratifie les décrets : Dans cet empire, le religieux n'est qu'une composante du politique. Le contrôle du *basileus* - *Vocabulaire p.368* sur l'Église s'exerce au plus haut niveau car il choisit le patriarche, et peut le révoquer en cas de conflit¹⁴. C'est cette prééminence du pouvoir temporel sur le pouvoir spirituel que désigne la notion de césaropapisme - *Césaropapisme ou théocratie ? Notions p.369 + doc.1 p.374. Le basileus et le patriarche.*

L'ordre du monde voulu par Dieu qui place l'empereur à la tête des nations est immuable, et tous les souverains lui sont subordonnés : toute autre puissance chrétienne est donc considérée comme sujette. Leurs souverains sont qualifiés de « fils » (Bulgarie, Arménie), ou de « frères » (empereurs occidentaux).

25. Le cérémonial

Les empereurs résident au Grand Palais, à quelques pas de Sainte Sophie. La vie de la Cour qui s'y déroule est conçue comme un théâtre de caractère religieux, un somptueux mystère, qui se joue en costumes¹⁵, selon un cérémonial complexe, qui occupe une place centrale : il glorifie l'empereur et rappelle la place de chacun. Décrit dans le *Livre des cérémonies* de l'empereur Constantin VII Porphyrogénète¹⁶ (913-959), dans les traités sur les « dignités » ainsi que dans des récits d'ambassadeurs, il est un reflet fidèle de l'idéologie politique des Byzantins. Par exemple :

- Les principales réceptions à caractère politique se tiennent dans la salle à manger d'or, une salle octogonale garnie de mosaïques et surmontée d'une coupole, où l'empereur siège sur son trône dans une abside, surmonté par une mosaïque du Christ assis lui aussi sur un trône. Être invité à l'une des douze places de la table impériale constituait l'honneur suprême.

26. Réception d'un
ambassadeur

- La plupart des ambassadeurs étrangers sont reçus dans la salle d'audience de la Magnaure, une basilique à trois nefs et équipée d'une mécanique destinée à impressionner le visiteur. Là, doivent accomplir trois fois le rituel de la proskynèse en s'allongeant sur le sol. Lorsqu'il lève la tête, l'empereur, aux habits changés, a été hissé sur son trône élevé jusqu'au niveau du plafond. Il ne peut dès lors converser avec lui que par l'intermédiaire du logothète¹⁷, le fonctionnaire chargé des Affaires étrangères.

Le cérémonial s'accompagne d'un système codifié formé par une double hiérarchie : une hiérarchie des fonctions et une hiérarchie des dignités, connues par des traités spécialisés, les *taktika*, du grec *taxis*, ordre, disposition (chacun a sa place désignée par l'empereur). Quand on s'élève dans la hiérarchie des fonctions, on fait de même dans celle des dignités, qui donnent droit à un salaire et à des privilèges¹⁸ - NB : C'est la dignité qui est le marqueur social ; si l'on cesse d'exercer une fonction, on conserve la dignité qui lui est attachée.

¹² En 1071, l'empereur Romain Diogène qui a subi une grave défaite à Mantzikert face aux Turcs, doit renoncer à toute prétention au trône et se retirer dans un monastère après avoir été aveuglé.

¹³ Théophane le Confesseur prête ces paroles à l'Impératrice Irène que Nicéphore I^{er} vient voir dans sa prison après l'avoir détrônée en 802 : « Je crois que c'est Dieu qui [...] m'a fait monter sur le trône tout indigne que j'en étais ; je n'impute ma chute qu'à moi seule et à mes péchés [...]. Quant à ta promotion, c'est Dieu que j'en considère comme l'instigateur, car je crois que rien ne peut se faire sans sa volonté. [...] Dieu par qui règnent les empereurs et par qui s'établissent les dominations sur la Terre. Et maintenant je vois en toi le pieux élu de Dieu, et je me prosterne devant toi comme devant l'empereur ».

¹⁴ Ainsi, lorsqu'en 730 le patriarche Germain refuse d'approuver la décision impériale d'imposer l'iconoclasme, au motif qu'une telle mesure ne peut être prise que par un concile, il est écarté et remplacé par un clerc plus conciliant.

¹⁵ L'empereur se réserve l'usage de la couleur pourpre, par exemple.

¹⁶ Porphyrogénète : « né dans la pourpre ».

¹⁷ Logothète : « donneur d'ordre ».

¹⁸ À partir de la dignité de prôtospathaire (« premier porte-épée »), on fait partie du sénat. Celui-ci ne se réunit jamais, mais ouvre droit à certains privilèges ; par exemple, un tribunal ira quérir son témoignage au domicile du sénateur au lieu que celui-ci ne se déplace.

2. Le calife aux IXe et Xe siècles

En 750, la dynastie omeyyade (fondée en 661) est renversée par l'émir Abu al-'Abbas al-Saffah qui prend le titre de calife *-Vocabulaire p.372* et fonde la dynastie abbasside (capitale : Bagdad). Repliés en Espagne, les Omeyyades continuent à revendiquer le califat, tout comme la dynastie chiite *-Sunnites et chiites. Repère p.373* des fatimides installée en Tunisie, puis en Égypte). L'empire, qui s'étend au-delà du seul monde arabe et musulman¹⁹, est désormais définitivement éclaté en plusieurs entités politiques rivales²⁰.

Comment les califes musulmans exercent-ils une autorité autant spirituelle que temporelle ?

27. Dans l'imaginaire occidental...

Dans l'imaginaire occidental, cette période se résume en deux symboles : les *Mille et une nuits* et le calife Haroun al Rachid (775-813), siégeant au milieu d'une Cour somptueuse. La dynastie abbasside compte d'autres califes passés à la postérité, comme son prédécesseur al Mansûr (754-775), fondateur de Bagdad ou son successeur al Ma'mûn (813-833), protecteur des arts et des sciences. Cette triade ne doit pas faire oublier une série de souverains à poigne luttant contre les forces de dissolution de l'empire comme al Muttawakkil (822-861) -et de nombreux autres moins marquants. Tous s'efforcent toutefois de faire prévaloir leurs prérogatives de chefs exclusifs de la communauté musulmane.

28. Texte : l'avènement d'al Hakam II

Les conditions requises pour assumer la charge de calife, les modalités de sa transmission sont définies depuis les débuts de l'Islam. L'avènement du calife suit des étapes bien définies et la *bay 'a'*, serment d'allégeance et d'obéissance, en est un des temps forts, car le détenteur du pouvoir califien devait recevoir agrément de la communauté musulmane ou du moins ses membres représentatifs. Il n'y a aucune justification théorique ni à l'usage dynastique ni au légitimisme abbasside, mais les califes choisissent leurs successeurs au sein de leur famille, selon des combinaisons compliquées par la polygamie²¹.

Commandeur des croyants, le calife dirige la prière du vendredi et continue à diriger des expéditions guerrières jusqu'au règne d'al Ma'mûn (813-833). Il s'entoure d'une noblesse de fonction d'origine multiethnique, de courtisans ainsi que de soldats esclaves de plus en plus nombreux. Le souverain s'entoure d'un cérémonial emprunté à l'Empire perse. Il reçoit ses invités dissimulé par un rideau et on doit se prosterner et baiser le sol devant lui.

29. Un chef à la fois temporel et spirituel

Successeur de Muhammad, le calife est comme lui un chef à la fois temporel et spirituel. L'ensemble des musulmans lui doit obéissance. Sur le plan spirituel, en l'absence de clergé, il est le gardien du dogme qu'il doit préserver de la *bid'a* *-Vocabulaire p.372* : il porte le manteau du prophète et tient la baguette qui avait été l'insigne du pouvoir de Muhammad. Sur le plan temporel, il est le garant de l'unité de l'oumma *-Vocabulaire p.373* qu'il doit préserver de la *fitna* *-Vocabulaire p.372*. En tant que chef militaire, il doit protéger et étendre le *dar al-islam* *-Vocabulaire p.372* et peut appeler les musulmans au *jihad* *-Vocabulaire p.372*.

30. Texte : pouvoirs et religion en Islam

La question des relations entre politique et religion a fait couler beaucoup d'encre. Tout un courant a mis en avant ce qui serait la spécificité radicale de l'Islam de ce point de vue : le manque d'autonomie du pouvoir politique par rapport au pouvoir religieux, voire leur fusion : il y aurait d'un côté un monde moderne, sécularisé, rationnel, occidental pour tout dire, et de l'autre celui de l'Islam, religieux et incapable de modernité, éternellement médiéval. L'apport des médiévistes est ici essentiel : il montre en effet que l'Islam contemporain n'est pas l'Islam médiéval, que la distance entre mondes latin, byzantin ou islamique médiévaux n'est pas si marquée sur ce point, et enfin que les conceptions des relations entre politique et religion sont en Islam médiéval complexes et

¹⁹ À la faveur de leur expansion, les Arabes ont imposé leur domination à des populations de langues et de religions variées. Les populations pratiquant des cultes polythéistes sont contraintes de se convertir à l'islam. Les monothéistes (zoroastriens *-Vocabulaire p.372*, juifs et chrétiens) sont pour leur part soumis à la *dhimma* *-Vocabulaire p.372*. Ils peuvent continuer à pratiquer librement leur culte mais doivent payer des impôts spécifiques et ont l'interdiction de porter des armes ou de monter à cheval. Ils n'ont pas le droit de construire de nouveaux lieux de culte ni de faire de prosélytisme *-Vocabulaire p.373*.

²⁰ Trois pouvoirs, à Bagdad, au Caire et à Cordoue, prétendent ainsi exercer simultanément le califat.

²¹ NB : les enfants du calife et de concubines esclaves peuvent aussi régner. La plupart des califes naquirent d'esclaves concubines qui étaient le plus souvent affranchies dès lors qu'elles donnaient un fils à leur maître

évolutives. Les juristes et théologiens médiévaux étaient eux-mêmes loin d'être unanimes sur la question des rapports entre pouvoir et religion, d'autant qu'aucune institution semblable à l'Église ne définissait une position en théorie valable pour tous.

31. Texte : les *Miroirs* des princes

Il existe une vaste littérature composée de *Miroirs* des princes, de traités de gouvernement et d'ouvrages juridiques, qui s'efforce de définir les devoirs et la conduite des souverains, tout en leur dispensant des conseils de bon gouvernement. L'autorité suprême est exercée par le calife qui est appelé, selon les cas, *khalifa* (successeur), *imâm* (guide) ou *amîr al-mu'minîn* (émir des croyants). Le traité d'al-Mâwardî (mort en 1058), intitulé *Statuts gouvernementaux*, est particulièrement éclairant sur la nature du pouvoir califal tel qu'il était compris dans les milieux sunnites de Bagdad au XI^e siècle -*doc.2 p.374. Qu'est-ce qu'un calife*. Le calife y apparaît non pas comme celui qui définit le dogme et la Loi islamique (tâche dévolue aux savants en sciences religieuses, les *oulémas*), mais comme le garant de leur respect et de l'ordre social qui en découle. Les *Miroirs* des princes insistent tous sur l'origine du pouvoir du calife qui viendrait de Dieu, ce qui lui confère une certaine sacralité qui n'a rien de spécifiquement islamique : on la retrouve dans les civilisations de l'Orient ancien, ainsi qu'à Byzance et dans l'Occident chrétien. Le hadith affirmant que « le souverain est l'ombre de Dieu sur terre » est souvent cité dans ces traités, de même que l'aphorisme : « La religion et la souveraineté sont deux sœurs jumelles, dont l'une ne peut se passer de l'autre »²².

Les premiers califes abbassides insistent sur la fonction de guide que leur confère cette proximité avec Dieu en adoptant des surnoms de règne qui les présentaient comme des imams guidés par Dieu pour conduire les musulmans au salut : al-Mahdî (le Bien-guidé, 775-785) ; al-Hâdî (le Guide, 785-786) ; al-Rashîd (Celui qui guide dans le droit chemin, 786-809). Cette sacralité se reflète dans le cérémonial mis en place autour des califes (dissimulation derrière un rideau, prosternation) et dans certaines croyances populaires qui attribuent aux califes des pouvoirs magiques (comme celui de faire tomber la pluie) ou thérapeutiques (le sang royal censé guérir de la folie ou de la rage).

32. Texte : les *oulémas* et le pouvoir

Fonder la souveraineté sur la religion ne signifie pas cependant fusionner ces deux domaines. Dans le monde sunnite, le pouvoir religieux du souverain est limité par celui des *oulémas* et il doit lui-même se soumettre à la Loi religieuse²³. Le terme *oulémas* signifie littéralement « les savants », c'est-à-dire les détenteurs du savoir, religieux en particulier. Par leurs connaissances du Coran et des hadiths, par leur étude et leur pratique du droit, ces savants se constituent progressivement en groupe social dont le pouvoir s'affirme à partir du IX^e siècle. À ce moment en effet, les *oulémas* ou savants pieux du monde sunnite s'imposent comme les seules autorités en matière de loi religieuse, laissant au calife sunnite le devoir de veiller à son application²⁴. Celui-ci ne peut pas gouverner comme bon lui semble car il doit respecter la sharia -*Vocabulaire p.373* sous peine d'être condamné par les *oulémas*.

Conclusion

Révisions p.378-379

II. États et religions : une inégale sécularisation (Axe 2)

33-35. Titre + Sommaire + Introduction

Cours p.386-387. Un monde inégalement sécularisé- L'axe 1 a montré que les interactions entre religieux et politique sont anciennes. Ces liens systémiques, les

²² Aphorisme attribué à Ardashîr I^{er}, fondateur de la dynastie persane des Sassanides (III^e siècle)

²³ Dans la sphère chiite, en revanche, le calife fatimide conserva des pouvoirs religieux beaucoup plus étendus. Choisis et éclairés par Dieu, les califes et les imams étaient considérés comme détenteurs d'un savoir surnaturel hérité d'Alî, gendre du Prophète, qui les rendaient seuls aptes à guider les musulmans. Leur autorité reposait avant tout sur un savoir particulier par lequel Dieu les avait distingués des autres humains. L'imamat était donc infaillible, omnipotent, miraculeux et héréditaire. Quelques mouvements chiites extrémistes allèrent même jusqu'à diviniser le calife, mais ils restèrent toujours très minoritaires.

²⁴ L'évolution fut différente dans le monde chiite : les califes fatimides (de 909 à 1171) et les imams, désignés dans la descendance de 'Alî, restèrent des chefs charismatiques, guidés par Dieu et donc infaillibles, ayant le pouvoir de définir et d'interpréter la loi religieuse.

alliances entre les pouvoirs politiques et les autorités religieuses se sont progressivement transformés, par l'émergence de la modernité, qui a produit, en fonction du contexte des États, différentes formes de sécularisation, que le programme nous invite à étudier non pas comme un principe abstrait et monolithique, mais au travers d'exemples concrets (Turquie, États-Unis).

36-37. Laïcité et sécularisation (schéma) + « Laïcité » (A.C-S)

Au cœur de cette mutation du rapport des sociétés à la sphère religieuse, on trouve l'émergence de la notion de laïcité²⁵ -*Vocabulaire p.388*. Fruit d'une histoire longue, ses conceptions varient d'un pays à l'autre -*Repères p.389. Trois types de laïcité*, et elle emprunte deux voies distinctes :

38. Le processus de laïcisation

- celle de la laïcisation -*Repère p.386* ; elle vient de l'État qui s'émancipe de la religion. La laïcité est instaurée par l'État par des lois civiles.
- celle de la sécularisation -*Repère p.386* ; elle est progressive et vient des sociétés. C'est un processus d'autonomisation entre sphère politique et religieuse.

Enfin, le programme invite à s'interroger sur le « retour du religieux » -*Cours p.398-399* qui semble caractériser certaines régions monde depuis plusieurs décennies, et surtout sur ses conséquences politiques. En l'occurrence, c'est le cas de l'Inde qui servira de support à notre réflexion.

A. La laïcité en Turquie : l'abolition du califat en 1924 par Mustafa Kemal

39-40. Introduction + Cartes Traités de Sèvres / Lausanne

Cours III p.389- Rappel : la Turquie est issue de la défaite de l'Empire ottoman lors de la Première Guerre mondiale, qui débouche sur le traité de Sèvres (1920), puis de Lausanne (1923)²⁶. Ce jalon permet de comprendre la sécularisation dans un cadre politique autoritaire. En effet, en Turquie, les liens entre État et religion sont marqués par deux étapes historiques. Dans la période ottomane, la sécularisation de l'État est un processus engagé depuis le milieu du XIXe siècle à travers des réformes, qui confirment par exemple l'égalité de tous les sujets. Dans la Turquie moderne, l'instauration de la laïcité est une rupture impulsée par Mustafa Kemal. Toutefois, la république n'impose pas une séparation entre État et religion à l'image du « modèle français », mais un contrôle de l'État sur la religion. La sécularisation, et ensuite la laïcisation, deviennent les projets du kémalisme qui met en place une modernisation de manière autoritaire.

Comment la mise en place de la laïcité à la turque fait-elle de la sécularisation l'instrument d'une modernisation autoritaire ?

1. Les mesures de Mustafa Kemal

À la suite de la prise de pouvoir par Mustafa Kemal « Atatürk » (« père des Turcs », plus exactement « Turc-père ») au détriment du sultan, la république de Turquie s'est brutalement laïcisée, en rupture avec l'Empire ottoman, entre 1922 et 1937 -NB. Il est néanmoins nécessaire de relier ce processus avec la modernisation à laquelle aspiraient déjà les élites ottomanes depuis le milieu du XIXe siècle. Par la suite, tous les gouvernements qui se sont succédé depuis la mort d'Atatürk (1938), ont situé leur action dans le sillage du kémalisme²⁷.

41. Les réformes de Mustafa Kemal

À l'abolition du sultanat (1922), succède celle du califat (1924) -*Jalon p.392-393* : l'oumma -*Vocabulaire p.388* n'a désormais plus de chef religieux -*doc.3 p.393. Une réaction arabe à l'abolition du califat. Chronologie p.392*- Par la suite :

- En 1925, les confréries religieuses sont dissoutes et la loi du chapeau interdit le port du fez pour les hommes et du voile pour les femmes.

²⁵ Laïcité : de laos en grec, peuple qui s'oppose à klerikos, clerc. Au sens large : « perte d'emprise de la religion sur l'État et sur la société ». Dans un sens plus étroit : « refus d'assujettissement du politique au religieux et réciproquement ».

²⁶ Signé par le sultan Mehmed VI, le traité de Sèvres décide le démembrement et la fin de l'empire. Or, le mouvement nationaliste de Mustafa Kemal refuse l'humiliation de ce traité. Entre 1920 et 1921 les kémalistes installent leur quartier général en Anatolie à Ankara et affrontent victorieusement les troupes étrangères (françaises, italiennes, grecques et arméniennes) et le traité de Lausanne (juillet 1923) fixe des frontières correspondant à peu près à celles de la Turquie actuelle.

²⁷ Même les partis islamistes qui ont occupé le pouvoir à Ankara, depuis le Parti de la prospérité de Necmettin Erbakan en 1996 jusqu'à l'actuel Parti de la justice et du développement (AKP) de Tayyip Erdogan, n'ont pas osé s'en prendre ouvertement à l'œuvre du grand homme - tout en ne se privant pas d'en saper les bases au besoin. Partout, Mustafa Kemal, en statue sur les places publiques, en effigie sur les bâtiments officiels ou en image dans les boutiques, semble veiller sur les destinées du pays.

- En 1926, un code civil inspiré de la Suisse est adopté et remplace la charia, et le calendrier grégorien remplace le calendrier hégirien.
- En 1928, l'article de la constitution qui faisant de l'islam la religion d'État -*Vocabulaire p.388* est supprimé et l'alphabet latin est adopté à la place de l'alphabet arabe.
- En 1934, une loi sur le nom de famille exclut les adjectifs à connotation islamique et les femmes, qui avaient déjà le droit à l'éducation supérieure (1933) -*doc.4 p.393. Une nouvelle université à Istanbul* et le droit de vote (1930), sont désormais éligibles.
- En 1937 la laïcité (*laiklik*, emprunté au français) devient un principe constitutionnel turc.

2. Les motivations de Mustafa Kemal

42-43. La religion sous tutelle de l'État + Article B. Hamit

Doc.2 p.392. Pourquoi abolir le califat ? L'action de Mustafa Kemal repose sur quelques idées-forces, les six « flèches » du Parti républicain du peuple : nationalisme, populisme, réformisme, laïcité, républicanisme et étatsisme. Véritable résumé du « kémalisme », ces six flèches visent un seul et même objectif : faire entrer la Turquie dans la « civilisation ». Pour Mustafa Kemal, un pays « civilisé » est d'abord un État laïc. Ce processus de sécularisation présente deux particularités :

- La première est le cadre autoritaire de leur mise en œuvre. En effet, le caractère radical des premières réformes suscite des résistances, durement réprimées : liquidation de l'opposition, contrôle étroit de la presse, justice expéditive des « tribunaux de l'indépendance », importante répression dans les milieux religieux...
- La seconde particularité est qu'en réalité la Turquie ne connaît pas de véritable séparation entre État et religion, et l'État continue donc de l'organiser. Il exerce son contrôle à travers la Direction des affaires religieuses (« Diyanet » -*Vocabulaire p.388*) qui est chargée d'administrer toutes les questions de croyance et de rituel musulmans²⁸ -*doc.5 p.393. Un islam sous contrôle* : la laïcité kémaliste est davantage une laïcité de coopération que de séparation -*Repères p.389. Trois types de laïcité*.

3. Que reste-t-il de la laïcité kémaliste dans la Turquie actuelle ?

À partir des années 1980, une élite islamique émerge en Turquie. Le contexte régional (révolution islamique -*Vocabulaire p.398* en Iran, développement du wahhabisme saoudien -*Salafisme : vocabulaire p.398*) contribue au « retour du religieux ».

C'est par les urnes que le parti islamiste -*Islamisme : vocabulaire p.398* de la justice et de développement (AKP) a réussi à conquérir le pouvoir (2002) et à s'y maintenir : le pouvoir de Recep Tayyip Erdogan²⁹ est parvenu à s'inscrire dans la durée. Comme il ne peut remettre en cause frontalement la laïcité héritée de Mustafa Kemal, il procède à un « assouplissement » de la doctrine kémaliste : c'est ainsi que doivent être interprétés le rétablissement de l'appel à la prière en arabe, la réapparition des confréries religieuses, l'autorisation du port du foulard islamique à l'université d'abord (2010), étendue aux élèves et enseignantes des écoles primaires et secondaires, enfin à tous les fonctionnaires (2012). Cependant la Turquie reste un État laïque, dans lequel l'État contrôle ouvertement l'islam sunnite et le privilégie aux dépens des minorités religieuses.

44. Exercice 5.4 (facultatif)

On assiste à une rupture dans le discours de R. T. Erdogan après le coup d'État manqué de 2016³⁰ : R. T. Erdogan a durci sa pratique du pouvoir ; réélu en 2018, il semble désormais vouloir tourner définitivement la page du kémalisme et de la laïcité³¹.

²⁸ C'est le Diyanet qui, sauf entre 1931 et 1950, nomme, destitue et procède à la fonctionnarisation des hommes de religion, les imams et muezzins, après avoir surveillé leur formation. C'est également le Diyanet qui contrôle les mosquées (sauf entre 1931 et 1950), décide des prêches qui y sont lus chaque vendredi, et administre le pèlerinage à La Mecque.

²⁹ Recep Tayyip Erdoğan, né le 26 février 1954 à Beyoğlu, est un homme d'État turc. Il est cofondateur du Parti de la justice et du développement, Premier ministre de 2003 à 2014 et président de la République de Turquie depuis 2014 (Source [Wikipédia](#)).

³⁰ Cf. « [Ce que l'on sait de la tentative de coup d'État en Turquie](#) », *Le Monde*, 16 juillet 2016.

³¹ Cf. Prezi : <https://prezi.com/view/QDx64LgUXkzB6vxJArc6/>

B. États et religions dans la politique intérieure des États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale

45. Intro B

Cette question soulève un paradoxe : celui d'un pays qui est vu de France comme très religieux, qui a une religion civique (une devise religieuse, dont le président prête serment sur la Bible) et qui est en même temps un pays laïc³² à la société profondément sécularisée.

Depuis la naissance des États-Unis en 1776, la religion occupe une très grande place dans ce pays : les marques de religiosité ou de rigueur morale sont associées à ce qui serait un héritage des pères pèlerins arrivés en Nouvelle-Angleterre en 1620. Nés de colonies établies par des dissidents protestants, et les États-Unis se sont bâtis en tant que Terre promise : les Pères pèlerins, des protestants calvinistes aux aspirations théocratiques, s'établissant à Plymouth Rock en 1620 sont désireux de fonder sur cette côte (censément) inexplorée la « Cité sur la colline » biblique, le phare qui éclairera le monde et le rachètera, contribuant ainsi à avancer la venue du Messie et le Millénium³³. Pour les Puritains, l'aventure correspond à une nouvelle fuite en Égypte, le voyage est une nouvelle traversée de la mer Rouge et l'arrivée au large du Massachusetts une rencontre avec la Terre promise.

Comment s'établissent les relations entre État et religion aux États-Unis depuis 1945 la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

1. Un héritage : laïcité et religion civile

a. Une laïcité originale

46. Sécularisme et « mur de séparation »

La plupart des pères fondateurs (G. Washington, B. Franklin, T. Jefferson, J. Madison³⁴ ...) sont des chrétiens peu pratiquants, proches du déisme de la philosophie des Lumières³⁵. Ils pensent que la religion doit être tenue éloignée des affaires politiques. La Constitution de 1787, acte de naissance de l'État républicain, ne mentionne ni Dieu ni « Être suprême ».

Toutefois, si la Constitution évacue la question religieuse, la Déclaration des droits (*Bill of Rights*) ratifiée en 1791 affirme que « le Congrès n'adoptera aucune loi relative à l'établissement d'une religion ou à l'interdiction de son libre exercice. » (1^{er} amendement à la Constitution fédérale -*Repère p.395*). Cette clause, appelée clause « d'établissement », interdit toute église officielle financée par l'État fédéral ou toute religion d'État -*Vocabulaire p.388*. En revanche, elle instaure la liberté religieuse, laquelle est donc au fondement de l'américanité. Elle s'exprime par une multiplicité de courants et d'Églises, qui témoignent d'un grand dynamisme religieux tout au long de l'histoire du pays.

La doctrine est ensuite précisée par le président Thomas Jefferson en 1802, qui utilise l'expression de « mur de séparation ». Thomas Jefferson est ouvertement déiste et sans doute agnostique³⁶. Pour lui, l'État n'a pas à se mêler des convictions spirituelles mais seulement des actions de ses citoyens. Toutefois ce « mur » ne signifie pas hostilité -*doc.4 p.395. Une laïcité originale*, et la forme que prend la laïcité aux États-Unis relève de la laïcité de reconnaissance -*Repère p.389*, qui ne signifie pas que les Américains sont un peuple non religieux. En effet, de nombreux symboles religieux sont présents dans les institutions. Les pères fondateurs croient en l'existence d'une moralité commune à toutes les religions et surtout en la nécessité de cette moralité, car la nation doit être constituée de citoyens vertueux.

b. Une religion civile

La religion civile est le fruit d'un compromis permettant à tous, religieux et non croyants, de se rassembler autour de valeurs communes, comme la destinée manifeste³⁷.

³² Attention néanmoins : le mot laïcité n'existe pas en anglais, on utilise plutôt les termes de « séculier » (*secular*) et « sécularisme » (*secularism*), « sécularisation » (*secularization*).

³³ Millenium : règne de Jésus sur Terre précédant le Jugement dernier.

³⁴ Auteur de l'*Act of toleration* de Virginie où il montre que la liberté religieuse est un véritable droit naturel et inaliénable (et non une concession de l'autorité publique).

³⁵ Le déisme est une doctrine qui admet l'existence d'un Dieu et son action sur l'univers mais sans se rattacher à une religion révélée et à des textes sacrés.

³⁶ Un agnostique croit que nous sommes incapables de savoir si Dieu existe ou non.

³⁷ Cf. [Thème 2, III.](#)

47. Une religion civile

La religion civile s'incarne :

- dans des lieux : les cimetières nationaux d'Arlington et de Gettysburg³⁸, le Lincoln mémorial à Washington³⁹, le monument du mont Rushmore⁴⁰...
- Elle s'incarne aussi dans des textes : la Déclaration d'Indépendance, la Constitution, le serment au drapeau (*Pledge of allegiance*)⁴¹.
- On la retrouve aussi dans des jours de commémoration nationale : *Martin Luther King Day*, anniversaires de G. Washington, d'A. Lincoln, *Memorial Day*⁴² ; *Thanksgiving day*⁴³, *National Day of Prayer*⁴⁴...

48. « God bless America »

À travers ses lieux, ses dates clés, ses formules, ses rituels, la religion civile unifie la nation, au travers de mythe des origines, d'histoires édifiantes, de rites publics (serment au drapeau, devise nationale, cérémonie de prestation de serment du Président⁴⁵). Ce sont en quelque sorte des « outils », qui ont deux fonctions principales :

- Entretenir le sentiment de l'unité nationale en réactivant rituellement des éléments du passé fondateur).
- Nourrir la ferveur populaire autour d'un homme ou d'un projet, manière de dire que le peuple américain forme une communauté spéciale capable de relever tous les défis.

2. Religion, État(s) et société depuis 1945

Avant 1945, la plupart des présidents se situent dans la lignée de Thomas Jefferson et de son principe de « mur de séparation » entre État et religion, et se posent en garants de la liberté et de la neutralité en matière religieuse. Puis peu à peu, on assiste à des évolutions significatives.

a. La guerre froide comme catalyseur

Durant la Guerre froide (1947-1991), la religion est mobilisée dans la lutte contre le communisme athée, en particulier par le président Eisenhower. On peut relier certaines décisions qui accroissent la référence au religieux à ce contexte, en particulier durant les années 1950 qui sont les années du Maccarthysme et de la « chasse aux sorcières » contre les sympathisants du communisme :

- 1952 : Un jour national de prière est fixé (déclaré inconstitutionnel dans les écoles publiques en 1962 -*doc.2 p.394. Un État condamné pour entorse à la laïcité*).
- 1954 : ajout d'une référence à Dieu dans le Serment d'allégeance prononcé chaque jour par les élèves des écoles.

³⁸ Ce sont deux cimetières nationaux : Arlington (lieu emblématique de l'histoire du pays, dans la banlieue de Washington D.C., où reposent des soldats tombés au cours de toutes les guerres menées par les EU) ; Gettysburg (site d'une des batailles les plus symboliques de la guerre de Sécession, où le président Lincoln a prononcé une oraison funèbre dans laquelle il rappelle ce qu'est la démocratie : « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »).

³⁹ Monument construit en l'honneur d'Abraham Lincoln, 16^e président des États-Unis, et, inauguré en 1922 à Washington. Grand bâtiment de marbre blanc en forme de temple dorique grec, il abrite une statue monumentale d'Abraham Lincoln assis et les inscriptions de deux de ses plus célèbres discours.

⁴⁰ Le mont Rushmore abrite un mémorial national américain sur le territoire de la ville de Keystone, dans l'État du Dakota du Sud. Les sculptures, hautes de dix-huit mètres, représentent quatre des présidents les plus marquants de l'histoire américaine des années 1770 aux années 1900. Il s'agit de gauche à droite de George Washington (1732-1799), Thomas Jefferson (1743-1826), Theodore Roosevelt (1858-1919) et Abraham Lincoln (1809-1865).

⁴¹ Tous les matins les écoliers américains récitent le serment suivant : « Je fais serment d'allégeance au drapeau des États-Unis d'Amérique et à la République qu'il représente, une nation devant Dieu, avec liberté et justice pour tous ».

⁴² Jour du souvenir pour les Américains morts au combat (au départ lors de la guerre de Sécession mais qui concerne aujourd'hui tous les soldats morts dans les différents conflits). Le Président se rend au cimetière national d'Arlington, près de Washington, le dernier lundi de mai

⁴³ Fête protestante commémorant la fête de la fondation de 1621 où les *Pilgrims Fathers* auraient partagé un repas avec les indiens Wampanoag.

⁴⁴ Ce jour-là, il s'agit de communier pour la grandeur et la protection de la nation.

⁴⁵ Le serment de défense de la Constitution que prêtent les présidents en jurant sur la Bible est une tradition empruntée au parlementarisme anglais. La Bible est fermée pour éviter le caractère théologique. En 1996 le premier député musulman a prêté serment sur un Coran (ayant appartenu à Jefferson), Johnson prêta serment dans l'avion Air Force One sur un missel catholique. Ce n'est pas une religion qui est mise en avant mais l'idée d'un caractère sacré.

- 1956 : la devise « In God We trust » -doc.1 p.394. *La religion civile* remplace « E pluribus Unum » (unis dans la diversité), qui figurait sur les monnaies depuis 1863.

b. Émergence d'une mosaïque religieuse

49. La mosaïque religieuse US

L'expression « mosaïque religieuse » reflète l'extraordinaire diversité religieuse du pays : 230 confessions différentes, réparties dans 15 groupes. Cette mosaïque est le résultat du processus de peuplement des États-Unis : 850 000 « migrants » au XVIIIe siècle (dont un tiers d'esclaves africains), puis trois vagues d'immigration de masse (1840 à 1865 : plus de 5 millions ; 1870-1920 : 30 millions ; depuis 1960 : 20 millions) de provenances diverses, ont nourri le pluralisme religieux.

Les Églises, toutes confessions confondues, sont de riches organisations de masse, financées par leurs fidèles et bénéficiant d'exemptions fiscales. Elles possèdent un réseau éducatif et s'appuient sur de puissants médias pour peser dans le débat public. Constituées en groupes de pression (*lobbies*), elles pèsent sur le vote et obligent les candidats à prendre en compte leurs revendications. Ainsi, le Parti démocrate s'engage dans les années 1960 aux côtés du pasteur Martin Luther King dans sa lutte contre la ségrégation. Le Parti républicain, quant à lui, défend les positions conservatrices de la droite chrétienne.

Aujourd'hui, on assiste néanmoins à la progression des *religious nones*⁴⁶, comme en atteste le discours de Barack Obama, le 20 janvier 2009 : « Nous sommes une nation de chrétiens et de musulmans, de juifs et d'hindous, et de non-croyants ». On peut y voir la marque d'une sécularisation de l'électorat américain, ce qui peut affecter et réorienter la vie politique américaine.

c. Les présidents des États-Unis et la religion : des rapports de plus en plus étroits et complexes

La rhétorique religieuse, déjà présente chez G. Washington⁴⁷, est reprise par tous ses successeurs même les moins ouvertement religieux comme Jefferson. Aucun candidat à la présidence des États-Unis ne peut l'emporter s'il ne se montre pas apte à évoluer dans un registre politico-religieux consensuel. Ainsi :

50-51. Kennedy, président catholique + Vidéo Obama

- John F. Kennedy (président de 1961 à 1963) fut le premier (et le seul jusqu'à présent) président catholique des États-Unis -doc.3 p.394. *Un catholique en campagne présidentielle.*

- Barack Obama lui-même, après l'attaque meurtrière d'une église méthodiste fréquentée par des afro-américains, prononça lui-même un éloge lors de la cérémonie funèbre en hommage aux victimes, et chanta le célèbre *Amazing Grace*⁴⁸.

52. Les évangélistes au cœur du pouvoir

Mais aujourd'hui, l'interaction religion/politique change d'échelle. Donald Trump bénéficie d'un soutien actif des évangélistes. Depuis les années 1970, ces fondamentalistes protestants -*Évangélisme : vocabulaire p.398* opposés à la sécularisation des sociétés alimentent le débat public : condamnation de l'homosexualité, promotion du créationnisme dans l'enseignement, activisme anti-avortement, etc. -doc.5 p.395. *Un activiste chrétien dans les rues de Washington.* En retour, Donald Trump a nommé pendant son premier mandat (2017-2021) trois juges ultra conservateurs à la Cour suprême et affaibli le droit à l'avortement. Sitôt réélu (2025-), il a créé par décret un « Bureau de la foi »⁴⁹... Certains membres de ce bureau, composé exclusivement d'éléments ultra-conservateurs, ont des objectifs de transformation des États-Unis en une république chrétienne, alors même que la société américaine s'éloigne de la religion. Une tendance dont les chrétiens conservateurs ont pleinement conscience, et qu'ils tentent d'inverser, mettant en péril le fonctionnement de la démocratie étatsunienne.

Conclusion

Révisions p.404-405

⁴⁶ *Religious nones* : appellation synthétique regroupant les non affiliés, des sans religion précise, agnostiques et athées sont en forte proportion dans les nouvelles générations. 40% des Américains se déclarent sans religion et la tendance est croissante.

⁴⁷ Président des États-Unis de 1789 à 1797.

⁴⁸ Chant religieux écrit par John Newton (1725-1807), esclavagiste repenté devenu prêtre. Ce classique est devenu dans les années 1960 un hymne des défenseurs des droits civiques

⁴⁹ Le bureau de la foi, s'il a existé dans une forme pluraliste sous d'autres administrations est aujourd'hui composé exclusivement de « chrétiens ultra-conservateurs et de quelques juifs ultra-sionistes » (France Culture, *Questions du soir*).

III. État et religions en Inde (Objet de travail conclusif)

53-54. Titre III
+ Intro OTC

Dans l'axe 1, nous avons étudié comment des rivalités mais aussi des formes de coopération s'étaient nouées au Moyen-Âge entre les pouvoirs temporel et spirituel. Dans l'axe 2, nous avons vu comment, sous l'effet du processus de sécularisation qui l'a affecté à partir du XVII^e siècle, l'Occident a engagé un processus de séparation entre ces deux pouvoirs. La laïcité qui en découle prend néanmoins un visage différent selon les pays l'ayant adoptée.

Dans cet objet de travail conclusif, nous allons analyser une forme originale de laïcité, le sécularisme (et ses remises en cause), puis nous étudierons l'instrumentalisation de la religion dans les relations entre Inde et Pakistan.

A. État et religions : « sécularisme » et dimension politique de la religion

55-56. Sommaire
+ Intro A

L'Inde est un État démocratique jeune (indépendant depuis 1947)⁵⁰ et démesuré⁵¹. C'est également un État multiculturel *-Vocabulaire p.413*, dont le découpage administratif (29 États et 7 territoires) est organisé sur des bases culturelles et linguistiques⁵² *-Cartes p. 410-411*. C'est enfin une république fédérale (Union indienne), où le pluralisme politique oppose de nombreux partis⁵³. Depuis le début des années 1990, des tendances fondamentalistes se développent, notamment au sein de la population hindoue, soit environ 80% des Indiens, et remettent en cause le sécularisme, sur lequel l'État indien s'est appuyé depuis 1947 pour permettre la coexistence entre les religions qui composent le pays.

Comment la façon de concevoir les rapports entre l'autorité politique et les religions en Inde a-t-elle débouché sur deux conceptions différentes de la nation indienne et deux systèmes politiques et idéologiques rivaux ?

1. L'hindouisme, majoritaire et omniprésent

57. L'hindouisme majoritaire et omniprésent : stats

La religion majoritaire est l'hindouisme *-doc.2 p.418. Une société marquée par l'hindouisme*. Elle est présente dans l'ensemble du pays mais particulièrement dans les États du Nord. L'islam est la deuxième religion du pays *-doc.1 p.418. La grande mosquée de Delhi*. Les musulmans, en majorité sunnites, représentent plus de 14% de la population indienne, soit environ 172 millions de personnes, enracinées dans la culture indienne *-doc.4 p.419*. Ils sont principalement présents dans le nord du pays (Cachemire), dans la vallée du Gange (Uttar Pradesh) et au Kerala (Sud). Leur proportion augmente en raison d'une fécondité plus importante. Les autres religions (christianisme, sikhisme *-Vocabulaire p.415*, bouddhisme *-Vocabulaire p.414*, zoroastrisme *-Vocabulaire p.415*, jainisme *-Vocabulaire p.415* animisme tribal *-Vocabulaire p.414* etc.) constituent des communautés ultra-minoritaires *-Les principales religions de l'Inde, p.414 + doc.5 p.419. L'évolution des communautés religieuses* bien que parfois très concentrées localement.

57. L'hindouisme majoritaire et omniprésent : vidéo + castes + doc.2 p.418

Loin de s'éroder, la pratique religieuse de l'hindouisme tend même à gagner en ferveur⁵⁴. L'hindouisme est omniprésent dans la société, à tel point que c'est de lui que découle la structure sociale du pays. En effet, elle classe les individus, dès leur naissance, dans des castes *-Vocabulaire p.412* qui segmentent l'ensemble de la société. Ces groupes sont innombrables et regroupés selon leur degré de pureté en quatre grandes catégories, les *varnas* *-Vocabulaire p.413*. Les populations dites « intouchables », aujourd'hui nommées *dalits* (les

⁵⁰ La partition *-Vocabulaire p.413* de l'empire des Indes britanniques a donné le 15 août 1947 naissance à l'Union indienne en même temps qu'au Pakistan occidental (désormais Pakistan) et au Pakistan oriental (Bangladesh depuis 1971).

⁵¹ Avec 3,3 millions de km² et 1,4 milliard d'habitants, c'est la plus « grande » démocratie du monde.

⁵² La langue officielle de l'Inde est l'hindi, principalement parlée dans le nord du pays ; elle est accompagnée de 21 langues inscrites officiellement dans la Constitution, tandis que l'administration utilise l'anglais.

⁵³ L'alternance du pouvoir est fréquente depuis une vingtaine d'années entre le Parti du Congrès et le Parti du Peuple indien (BJP).

⁵⁴ Les pèlerinages lors de grands événements religieux attirent des foules de dévots dont les dons enrichissent de très nombreux temples et lieux saints. Les grandes célébrations hindouistes réunissent des millions de personnes, comme la [Maha Khumba Mela](#) qui rassemble, dans des villes saintes différentes (Allahabad, Haridwar...), jusqu'à cent millions d'adeptes.

« exploités »), sont hors castes, ainsi que les populations tribales *-La hiérarchie des varnas p.412*. Cette organisation sociale est liée à l'hindouisme, mais elle concerne aussi les populations non hindoues (musulmans, sikhs, chrétiens, etc.), *-Points de vue p.422-423. Les basses castes, les dalits et les tribaux : des communautés en ascension ?*

2. Le sécularisme indien, un modèle de laïcité

58. Discours N. Modi + doc.1 p.416 + Vidéo

Néanmoins, l'Inde est un État séculier. Le sécularisme indien *-Vocabulaire p.413 + doc.1 p.416. Aux origines du sécularisme indien*, inscrit dans la Constitution depuis 1976, dessine un modèle spécifique de laïcité. L'Inde n'a pas de religion d'État *-Vocabulaire p.413*, et les principes du sécularisme organisent l'ensemble des institutions : la liberté religieuse est non seulement garantie, mais elle est enseignée dans les programmes scolaires et la loi sanctionne toute discrimination fondée sur l'appartenance religieuse. Conçu pour permettre une cohabitation pacifique entre religions, ce modèle spécifique de laïcité ne sépare ni État et religions, ni société civile et société religieuse : l'État reconnaît les spécificités des religions, par exemple en accordant aux minorités religieuses des dérogations au droit commun pour le mariage, le divorce ou l'héritage.

3. Un modèle en danger : la politisation du religieux

Le sécularisme indien est remis en cause depuis les années 1990, notamment par les fondamentalistes hindous *-Vocabulaire p.412 + doc.3 p.417. L'Inde et la question hindoue*, qui défendent une vision politique de l'hindouisme et cherchent à imposer à tous le principe de l'*hindutva* (hindouité *-Vocabulaire p.412 + doc.5 p.417. L'Inde et la question hindoue*).

59. Narendra Modi, un leader contesté

Les partis politiques défendant le sécularisme sont aujourd'hui affaiblis, à commencer par le plus important d'entre eux, le Congrès national indien⁵⁵, qui a cédé le pouvoir au Parti du Peuple indien (BJP) de l'actuel premier ministre, Narendra Modi. Le BJP, fondé en 1980, est l'expression politique d'une vision de la nation indienne à travers le seul prisme de l'hindouité, qui affirme que nation indienne et religion hindoue se confondent. À l'origine centré sur un électorat de hautes castes, le parti réclamait l'instauration d'un code civil unique (chaque religion étant pour l'heure associée à des droits et des devoirs spécifiques, en particulier pour les affaires familiales), l'abolition du statut autonome de l'État du Jammu-et-Cachemire⁵⁶ et la construction d'un temple dédié au dieu Râm à la place de la mosquée d'Ayodhya détruite en 1992 par des intégristes hindous⁵⁷.

60. Facteurs de l'essor du BJP

La montée en puissance du BJP peut être liée à plusieurs facteurs :

- d'abord le parti a élargi son électorat aux basses castes ;
- ensuite, le discours nationaliste joue certes sur les tensions communautaires, mais aussi sur les crispations liées à l'ouverture internationale de l'Inde ;
- par ailleurs, il propose une approche du développement fondée sur une relance et une modernisation de l'économie, ainsi qu'un positionnement international de l'Inde comme puissance régionale forte ;
- enfin, la lassitude des scandales de corruption a aussi contribué à la victoire du BJP.

60. Tensions et violences religieuses

Les exactions contre les minorités se sont multipliées et le programme Ghar Wapsi (« Retour à la maison »), lancé par le RSS et le Vishva Hindu Parishad (VHP,

⁵⁵ Le Congrès a été fondé en 1885, pendant le Raj britannique. Il devient, à partir du début du XXe siècle, l'acteur majeur du mouvement pour l'indépendance de l'Inde, rassemblant plus de 15 millions de membres dans son opposition à la colonisation. À partir de 1915, le Mahatma Gandhi *-Biographie p.416* en devient une des figures principales, aux côtés de Jawaharlal Nehru. Après l'Indépendance en 1947, le Congrès domine la vie politique indienne jusqu'à la fin des années 1970 sous la conduite des Premiers ministres Jawaharlal Nehru, Lal Bahadur Shastri et Indira Gandhi qui adoptent une politique d'inspiration socialiste. Il est depuis confronté à l'opposition d'abord du Janata Party puis du BJP. Dans les années 1990, le Congrès préside à la libéralisation de l'économie indienne. Il est au pouvoir de 2004 à 2014 sous la direction du Premier ministre Manmohan Singh au sein de l'Alliance progressiste unie. Il connaît en 2014 sa pire défaite depuis l'Indépendance, face au BJP de Narendra Modi.

⁵⁶ Frontalier avec le Pakistan, cet État est majoritairement musulman et sa législation est adaptée en conséquence. En août 2019, il est mis un terme à son autonomie. Cf. « Cachemire : aux origines des tensions entre l'Inde et le Pakistan », *Le Monde*, 12 août 2019.

⁵⁷ Le BJP reste d'ailleurs encore très proche de son bras armé, le Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS, Association des volontaires nationaux), dont est issu le Premier ministre, Narendra Modi.

61. Exercice 5.8

Assemblée hindoue universelle), se poursuit : des chrétiens, des musulmans et des Adivasi sont ainsi l'objet de conversions de masse à l'hindouisme, visant à les ramener dans le giron de la mère-patrie (Bharat Mata, figure divine de la Mère Inde). Si Narendra Modi a plusieurs fois réaffirmé l'importance de la laïcité pour l'unité nationale et son attachement au multiculturalisme de l'Inde, dans les faits il reste silencieux face à la montée des violences et des discriminations, qu'il semble même encourager⁵⁸. Parallèlement, un fondamentalisme musulman se développe dans un contexte de fortes tensions géopolitiques régionales (nationalisme pakistanais, talibans en Afghanistan...) -doc.4 p.417. *Le sécularisme vu par un dessinateur de presse.*

Malgré les tensions, la démocratie indienne a déjà fait la preuve de sa solidité⁵⁹. La « plus grande démocratie au monde » permet encore l'alternance politique et la protection des minorités religieuses, et des voix s'élèvent pour dénoncer une « safranisation » de la société indienne⁶⁰ -doc.3 p.419 + contexte. *Les tensions entre fondamentalistes hindous et minorités.* Mais la remise en cause des fondements laïcs de la nation indienne par Narendra Modi et le BJP est suffisamment profonde pour que l'on s'interroge sur l'avenir de la démocratie dans le pays.

B. Des enjeux géopolitiques : l'Inde et le Pakistan

62. Introduction B

Depuis la décolonisation britannique de 1947, le Cachemire cristallise les antagonismes entre New Delhi et Islamabad, et constitue l'épicentre des tensions. Cette zone, l'une des plus militarisées au monde, est le théâtre principal du conflit entre les deux pays qui revendiquent leur souveraineté sur le territoire depuis 1947. Dans l'État indien du Jammu-et-Cachemire, les violences opposant les militaires et les insurgés cachemiris ont fait, depuis le début du conflit, au moins 70 000 morts et 8 000 disparus.

Comment l'instrumentalisation de la religion nourrit-elle des tensions entre l'Inde et le Pakistan ?

1. Entre Inde et Pakistan : indépendances et guerres (1947-1971)

63. Carte + frise

En 1947, le Royaume-Uni accorde l'indépendance à son immense empire des Indes. Deux États voient le jour : l'Union indienne à majorité hindoue et le Pakistan, à majorité musulmane.

Quelques mois après l'indépendance, l'Inde et le Pakistan s'affrontent au sujet du Cachemire. Majoritairement peuplé de musulmans, mais traditionnellement gouverné par des hindous, le Cachemire est rattaché à l'Inde. Un premier conflit (mars 1948) oppose les deux pays et se solde par la délimitation d'une ligne de contrôle toujours en vigueur aujourd'hui. Des millions de réfugiés fuient les combats. L'ONU intervient et trace une ligne de cessez-le-feu début 1949. Cependant, l'annexion par la Chine de l'Aksai Chin (1962) vient encore envenimer la situation.

Les tensions persistent et une nouvelle guerre éclate en 1965, sans modifications territoriales notables. En 1971, une guerre civile éclate, opposant les deux Pakistan, occidental et oriental. L'Inde en profite pour intervenir, facilitant la naissance du Bangladesh. Cela lui permet d'éliminer toute menace pakistanaise à ses frontières orientales, tout en affaiblissant son ennemi, privé d'une grande partie de son territoire.

2. Le conflit change de visage à partir des années 1980-1990

64. Photo Mumbai + frise

Durant cette période, l'armée pakistanaise favorise l'instabilité dans le Cachemire indien en infiltrant des djihadistes démobilisés après la fin de la guerre d'Afghanistan (1988). L'émergence d'un mouvement indépendantiste cachemiri, soutenu par le Pakistan, débouche sur

⁵⁸ Cf. l'adoption en 2019 d'une loi qui régularise les réfugiés hindous, sikhs, chrétiens, jains, bouddhistes, parsis, arrivés avant 2014, qui ont fui l'Afghanistan, le Pakistan ou le Bangladesh. Seuls les résidents musulmans sont exclus du dispositif. Ils resteront des sans-papiers, c'est-à-dire sans droits ([Le Monde, 11 décembre 2019](#)).

⁵⁹ Par exemple, elle résiste aux violences terroristes récurrentes. Les plus graves furent l'assaut du Parlement par des terroristes en décembre 2001 et surtout l'opération meurtrière conduite à Mumbai en novembre 2008 par un commando de dix fondamentalistes islamiques, venus du Pakistan, qui a fait 166 morts et plus de 300 blessés.

⁶⁰ NB. Le safran, présent sur le drapeau national, est aussi la couleur des nationalistes hindous.

une insurrection. La « sale guerre », provoque la mort de 50 000 personnes, essentiellement civiles, tandis qu'en réaction aux infiltrations, l'Inde clôture et mine la frontière au long de la ligne de contrôle (LoC).

65. Diplomatie du cricket, diplomatie religieuse

Les attentats islamistes, récurrents, déstabilisent le Cachemire et l'Inde. À chaque attentat, la situation militaire se tend, freinant les négociations (parfois relancées par la « diplomatie du cricket » ou une paradoxale « diplomatie de la religion »).

66. Des tensions récurrentes : vidéo

- Le 26 février 2019, à la suite de l'attaque-suicide au Cachemire revendiquée par le groupe islamiste pakistanais Jaish-e-Mohammed (JeM), l'armée de l'air indienne a pour la première fois depuis 1971 bombardé le Pakistan. L'escalade a fait ressurgir le risque d'un conflit ouvert entre Inde et Pakistan et, avec lui, la crainte d'une déstabilisation complète de la région.
- Le 22 avril 2025, une nouvelle attaque (26 victimes), revendiquée par le groupe de la Résistance du Cachemire, a ravivé le conflit. L'Inde bombarde le Pakistan, qui abat cinq avions indiens. Pour la première fois en outre, l'Inde a utilisé l'arme de l'eau, par l'intermédiaire de ses barrages sur l'Indus, limitant dramatiquement l'irrigation du Pendjab au Pakistan⁶¹...

En 2024, le pays avait le sixième plus gros budget militaire du monde⁶². Le Pakistan est loin de disposer de la même force, mais :

- il dispose du soutien de la Chine ;
- il est tout comme l'Inde une puissance nucléaire depuis 1998.

Conclusion

67. Exercice 5.9

Dans ce conflit que l'on peut considérer comme l'un des « points chauds » majeurs des relations internationales, l'instrumentalisation de la religion est manifeste de part et d'autre -*Exercice 5.9. Oral : réponse à la problématique.*

Conclusion de l'OTC

Révisions p.424-425

⁶¹ https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/10/inde-pakistan-le-cachemire-incarne-l-inachevement-de-la-partition-entre-les-deux-pays_6604790_3210.html

⁶² Derrière : 1/ États-Unis ; 2/ Chine ; 3/ Russie ; 4/ Allemagne ; 5/ Royaume-Uni. Source : <https://www.slate.fr/economie/top-15-budgets-defense-armement-militaire-pays-etats-etats-unis-chine-france-japon-allemande-russie-ukraine-guerre>